



**EU** Fundraising  
Association

## Code de déontologie pour la gestion de projets financés par l'Union européenne

Ce code de Déontologie regroupe un ensemble de principes et de valeurs sous-tendues par les responsabilités et les pratiques professionnelles des individus et des organisations impliqués dans le domaine de la gestion de projets financés par l'Union européenne, et ce, pour toutes les phases du cycle du projet.

Nous nous engageons, en tant que personnes physiques ou morales impliquées dans la gestion de projets de l'Union européenne, à...

### Communication

- ...agir avec honnêteté et intégrité.
- ...agir avec responsabilité et respect envers toutes les parties prenantes.
- ...faire preuve de transparence dans notre travail et dans la communication avec les parties prenantes concernées.
- ...fournir aux parties prenantes toutes les informations nécessaires avec la précision requise et dans le délai établi.
- ...respecter le droit à la confidentialité et la vie privée de tous les individus qui sont impliqués dans les activités du projet et n'utiliser les informations qu'aux fins prévues par le champ du projet.
- ...respecter soigneusement les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

### Qualité

- ...toujours rechercher la meilleure qualité pour les résultats.
- ...veiller à ce que les résultats du projet soient adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs finaux / bénéficiaires du projet.
- ...suivre régulièrement l'évolution du projet, en particulier au regard des hypothèses formulées pendant la phase de planification.
- ...vérifier et influencer tous les facteurs pertinents pouvant affecter la durabilité des résultats du projet.
- ...respecter les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de l'Approche fondée sur les Droits Humains (ADH).

### Professionalisme

- ...nous efforcer d'atteindre plus d'efficacité et d'efficience en appliquant des méthodes et des outils de gestion de projet reconnus et adaptés à la situation.
- ...nous efforcer constamment d'améliorer nos connaissances et compétences dans le domaine de la gestion de projet.
- ...connaître les politiques de l'Union européenne, leurs objectifs, les textes officiels et les programmes de financement spécifiques, et constamment améliorer nos connaissances acquises.
- ...n'accepter que les types d'engagement pour lesquels nous avons l'expérience et les compétences.
- ...tirer des enseignements à partir des retours d'information émis par les utilisateurs finaux, nous auto-évaluer et chercher les façons d'améliorer nos résultats.
- ...rendre compte et diffuser les enseignements tirés et conserver les pièces justificatives du projet selon les exigences prévues par les programmes respectifs.
- ...agir avec leadership.

### Intérêts

- ...être sensible aux divers intérêts des parties prenantes qui sont concernées par les activités du projet.
- ...respecter les différents intérêts des partenaires du projet et traiter les conflits d'intérêts de façon proactive avec eux.
- ...élaborer des accords formels entre les partenaires d'un consortium de projet et les respecter.

### Responsabilité

- ...maintenir des coûts abordables pour les services rendus aux utilisateurs finaux / clients et utiliser des mécanismes transparents pour établir ces coûts.
- ...rémunérer raisonnablement tout travail effectué dans le cadre de la rédaction d'un dossier de demande de subvention, indépendamment du succès de celui-ci.
- ...refuser toute forme de corruption.
- ...utiliser correctement toute somme d'argent allouée à un projet.

Nom de la personne morale

Nom de rue et numéro

Code postal et Ville

Pays

*Signature*

Nom du/de la représentant/e autorisé/e

Lieu et date

Cachet